

peine pour rendre les trois mots d'Aratus. Cette abondance excessive occasionne quelquefois des contre-sens inexcusables.

C'est par ces considérations que M^r. P. a réglé sa traduction sur celle de Cicéron, " J'ai suivi, vi, dit-il, l'édition de l'abbé d'Olivet; quand j'ai cru être autorisé à m'en écarter, j'ai proposé mes autorités ou mes raisons dans de courtes notes. A l'exemple de d'Olivet, j'ai fait imprimer en lettres penchées ou italiques tout ce qui est de Grotius. J'ai consulté de plus les notes d'André Patricius sur les Aratées de Cicéron, celles d'Adrien Turnebe, au Liv. VIII, chap. 17 de ses *Adversaria*, celles qu'a rassemblé Denis Godefroi dans son édition de Geneve, 1659, in-4^o, celles de Gruter & autres littérateurs dans l'édition d'Elzevir à Leyde, 1669, in-4^o. &c. "

On fait que St. Paul dans le magnifique discours sur la Divinité qu'il prononça dans l'aréopage, a cité le poète Aratus : *sicut & quidam vestrorum poetarum dixerunt : IPSIUS ENIM ET GENUS SUMUS* (Act. XVII. 28). C'est au commencement du poème qu'on trouve le passage cité. Τῷ γὰρ καὶ γένος ἐσμεν. Cicéron a traduit :

*Nos GENUS ILLIUS ; nobis ille omine magno
Dextera præsignat &c.*

